



<https://latribunelibre.com/emploi/formateur-transporteur-poids-lourds-f-h>

## Formateur Transporteur Poids Lourds F/H

### Description

Vous êtes passionné(e) par le métier de transport de voyageur. Vous souhaitez vous inscrire dans une entreprise qui promeut l'inclusion sociale, qui est engagée dans le tissu local et régional ? Dans ce cas, rejoignez nous dans notre aventure en tant que formateur transporteur poids lourds H/F.

De par vos connaissances et votre passion de la conduite de voyageurs et notre expertise de la formation envers des personnes désirant faire carrière dans la conduite, nous pourrons faire une collaboration qui va de l'avant et qui permet l'inclusion sociale et qui est vecteur de carrière.

Notre centre de formation Promotrans situé à Gonesse, dans le cadre du développement de son équipe de formateurs est à la recherche d'une nouvelle personne qui va intégrer une équipe existante.

Rattaché à la direction du centre de formation et au coordinateur du centre, le formateur transporteur poids lourds H/F a pour mission d'assurer la préparation du formation, l'apprentissage du métier à des personnes découvrant le métier. En outre, la personne devra s'assurer de l'acquisition des compétences et de ses savoirs. Enfin, ce dernier peut être force de proposition pour faire évoluer ou acquérir de nouvelles ressources pédagogiques ou de support

A l'issue d'un parcours d'intégration et de formations, vos missions :

- Vous préparez et animez les actions de formation Transport de voyageurs / marchandises.
- Vous évaluez les acquis d'apprentissage, définissez les objectifs et remplissez rigoureusement les documents de suivi garantissant le bon déroulement de l'action
- Vous accombez les stagiaires, participez à leur confiance et motivation tout au long de leur parcours de formation.
- Vous pourrez être amené.e à travailler en horaires postés et réaliser des interventions sur d'autres de formation (notamment l'ADR et SST)

Grâce à un parcours de formation et d'intégration personnalisé, le Groupe Promotrans vous accompagne dans l'acquisition des compétences nécessaire à la pédagogie et à l'animation de sessions de formations.

Si vous reconnaissiez dans les missions et que vous pensez avoir le profil requis pour relever ce challenge, n'hésitez pas à postuler. N'hésitez pas à checker notre site pour en savoir plus sur notre activité

### Qualifications

Profil recherché :

- Vous possédez le permis de conduire depuis plus de minimum 5 ans des catégories D voire ED (en cours de validité) + FIMO/FCO à jour

### Organisme employeur

PROMOTRANS

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

FORMATION  
D'ADULTES

CONTINUE

### Lieu du poste

95277, GONESSE, GONESSE,  
France

### Date de publication

29 août 2024 à 11:01

### Valide jusqu'au

28.09.2024

- Vous êtes titulaire d'un TP ECSR (anciennement BEPECASER) mention groupe lourd
- Vous possédez minimum 3 ans d'expérience professionnelle de conducteur routier ou formateur du Groupe Lourd au cours des 5 dernières années
- Vous êtes rigoureux.se, motivé.e, doté.e d'un excellent sens relationnel
- Vous aimez travailler en équipe, savez vous adapter à tout type de public et l'apprentissage de la réussite est votre credo

Ce que le Groupe Promotrans propose :

- Domaine d'activité prometteur et porteur de valeurs
- Culture conviviale dans un Groupe à taille humaine
- Rejoindre des équipes dynamiques et soudées
- Participer à des projets enthousiasmants
- Acquérir de nouvelles compétences
- Accompagnement pour évoluer dans l'entreprise
- Mobilité géographique possible sur nos 40 implantations
- Rémunération sur 13 mois
- Prime de participation
- Plan d'Epargne Entreprise avantageux
- Compte Epargne-Temps
- Garantie Frais de santé pris en charge à hauteur de 70% par l'employeur
- Garantie Prévoyance prise en charge à 100%
- 14 Jours RTT
- Titres Restaurants pris en charge à 60% par le Groupe Promotrans
- Dispositif de cooptation avec prime de 1000EUR
- CSE

« À compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L. 5212-2 du Code du travail »